

Produit : CA OBLIG RAPPELABLE (JANVIER 2024)

Émetteur : Amundi Finance Emissions, membre du groupe Amundi

Code ISIN : FR001400MTN7

Site internet de l'émetteur : www.amundi-finance-emissions.com

Appeler le +33 1 76 33 30 30 pour de plus amples informations

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle d'Amundi Finance Emissions en ce qui concerne ce document d'informations clés

Date de production du document d'informations clés : 10/01/2024

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Titre de créance de droit français émis par Amundi Finance Emissions

Durée : Ce produit arrive à échéance le 12 mars 2032 (la « Date d'échéance ») en absence de remboursement par anticipation au gré de l'Émetteur.

Objectifs: CA OBLIG RAPPELABLE (JANVIER 2024) est un placement d'une durée maximum de 8 ans et susceptible d'être remboursée par anticipation à 4 ans en cas d'exercice de l'Option de Remboursement au gré de l'Émetteur.

CA OBLIG RAPPELABLE (JANVIER 2024) présente un risque de perte en capital en cours de vie.

Hors cas de défaut ou de liquidation de l'Émetteur et hors cas de défaut, de liquidation ou de mise en résolution de **Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole SA** (le « **Garant** »), s'engage à rembourser, à l'échéance aux investisseurs la valeur de remboursement de ce produit, tel que décrit ci-dessous.

CA OBLIG RAPPELABLE (JANVIER 2024) est commercialisé en assurance vie du 16 janvier 2024 (inclus) au 4 mars 2024 jusqu'à 17h00 (inclus) sauf clôture anticipée de la période de souscription ou retrait au gré de l'Émetteur, sans préavis. Dans ce cas, l'ordre de souscription sera automatiquement annulé et le montant de souscription sera restitué à l'investisseur. Si l'Émetteur exerce ce droit, un communiqué sera publié sur son site internet www.amundi-finance-emissions.com

Le terme « Capital » désigne la Valeur Nominale du Titre égale à 100€. Le Capital, les gains ou pertes et rendements éventuels sont présentés :

- hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion), hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité liée au cadre d'investissement sélectionné,
- hors défaut ou liquidation de l'Émetteur et hors défaut, liquidation, ou mise en résolution du Garant.

À l'échéance des 8 ans, en l'absence d'exercice de l'option de remboursement au gré de l'Émetteur, **CA OBLIG RAPPELABLE (JANVIER 2024)** est remboursée à hauteur du Capital majoré d'un rendement fixe prédéterminé de 4 % multiplié par le nombre d'années écoulées, soit 32 %, ce qui représente un Taux de Rendement Annuel Brut (TRAB) de 3,53% calculé du 14 mars 2024 au 12 mars 2032.

À la 4^{ème} année, à la Date de Remboursement Optionnel, le 14 mars 2028, l'Émetteur pourra procéder au remboursement du Capital majoré d'un Rendement fixe et prédéterminé de 4 % multiplié par le nombre d'années écoulées soit 16,00%, ce qui représente un TRAB de 3,78% calculé du 14 mars 2024 à la Date de Remboursement Optionnel.

En cas de remboursement au gré de l'Émetteur le Porteur sera avisé 15 Jours Calendaires avant la Date de Remboursement Optionnel dans un quotidien national, sur le site où l'Obligation est admise à la négociation et sur le site de l'Émetteur <https://www.amundi-finance-emissions.com>.

Avantages de la formule :

Si **CA OBLIG RAPPELABLE (JANVIER 2024)** est souscrite pendant la période de souscription et conservée jusqu'à la Date de Remboursement Optionnel ou jusqu'à la Date d'échéance, vous bénéficiez d'un remboursement de l'intégralité du Capital majoré de :

- 4 % par année écoulée à 4 ans, soit 16 % à 4 ans, soit un TRAB de 3,78 %, si l'Émetteur exerce l'option de remboursement anticipé, sinon
- 4 % par année écoulée à 8 ans, soit 32 % à 8 ans, soit un TRAB de 3,53 %.

Inconvénients de la formule :

Risque de perte en capital, non mesurable a priori, pouvant aller jusqu'à l'intégralité du Capital :

- En cours de vie du placement : en cas de revente de CA OBLIG RAPPELABLE (JANVIER 2024) avant l'échéance, le prix de revente dépendra des conditions de marché au moment de cette revente.
- Il existe un risque de perte en capital même à l'échéance en cas de défaut ou de liquidation de l'Émetteur et en cas de défaut, de liquidation ou de mise en résolution du Garant.

Vous devez conserver **CA OBLIG RAPPELABLE (JANVIER 2024)** jusqu'à l'échéance pour bénéficier du Capital majoré du rendement. En cas d'exercice de l'Option de Remboursement au gré de l'Émetteur, à 4 ans, l'investisseur pourrait ne pas être en mesure de réinvestir les produits du remboursement à des conditions de marché similaires à celles qui prévalaient au moment où il a investi dans **CA OBLIG RAPPELABLE (JANVIER 2024)**. Vous ne connaissez pas a priori l'échéance de **CA OBLIG RAPPELABLE (JANVIER 2024)** qui pourrait survenir à 4 ans en cas d'exercice de l'Option de Remboursement au gré de l'Émetteur, ou bien à 8 ans. Le rendement du produit ne prend pas en compte les effets de l'inflation dans le temps. Plus l'inflation est élevée, plus le rendement réel (corrige de l'inflation) est faible.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des produits financiers, qui vise à obtenir un rendement fixe sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque modéré sur leur capital.

Informations complémentaires : La valeur de rachat du produit sera fonction de la formule décrite ci-dessus.

De plus amples détails sur la valeur de remboursement du produit promise et ses ajustements possibles en cas d'événements de marché sont exposés dans les Conditions Définitives du produit, le prospectus de base et ses éventuels suppléments.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque



Risque le moins élevé

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 12/03/2032, si aucun événement de rachat anticipé n'a eu lieu. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si l'Émetteur et le Garant ne sont pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Produit. Veuillez-vous reporter aux Conditions Définitives du produit.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de Performance

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée		Jusqu'à ce que le produit soit acheté ou arrive à échéance.	
Exemple d'Investissements 10 000 €		Elle peut être différente selon le scénario et est indiquée dans le tableau	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez à l'achat ou à l'échéance (remboursement par anticipation ou échéance)
Minimum	Il n'existe qu'un rendement minimal garanti uniquement à l'échéance. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement si vous sortez avant l'échéance du produit.		
Scénario de tensions (le produit est résilié après 8 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 224 €	13 200 €
	Rendement annuel moyen	-7.76%	3.53%
Scénario défavorable (le produit est résilié après 8 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 730 €	13 200 €
	Rendement annuel moyen	-2.70%	3.53%
Scénario intermédiaire (le produit est résilié après 8 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 028 €	13 200 €
	Rendement annuel moyen	0.28%	3.53%
Scénario favorable (le produit est résilié après 8 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 315 €	13 200 €
	Rendement annuel moyen	3.15%	3.53%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Les performances affichées sont le résultat de la formule pour différents scénarios du sous-jacent. En cas de sortie avant l'échéance du produit, la valeur de rachat est estimée en tenant compte des conditions de marché et des coûts de sortie applicables. Aucune hypothèse de réinvestissement n'est appliquée.

Que se passe-t-il si Amundi Finance Emissions n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En cas de défaillance ou de faillite de l'Émetteur, vous pouvez prétendre à un paiement de la part du Garant en vertu d'une garantie inconditionnelle et irrévocable de tout montant exigible. En cas de défaillance ou de faillite du Garant, ou si le Garant fait l'objet de mesures au regard de la

règlementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), vous pourriez subir une perte à hauteur de la totalité du montant investi. Ce produit n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement.

La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résilié à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant la fin du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.

Nous avons supposé :

- 10 000 EUR sont investis.
- une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

Coûts au fil du temps

Investissement 10 000 €		
	Si le produit est acheté dès la première date possible : 14/03/2028	Si le produit arrive à l'échéance
Coûts totaux	219.10 €	379.10 €
Incidence des coûts annuels*	0.53%	0.43% chaque année

Composition des coûts

Si vous sortez après 1 an		
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	Jusqu'à 59,1 €
Coûts de sortie	Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez. Si le produit est remboursé par anticipation ou si vous conservez le produit jusqu'à l'échéance, vous ne payez pas de frais de sortie.	35 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0.40% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit ici d'une estimation.	40 €
Coûts de Transaction	Nous ne facturons pas de coût de transaction.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,96 % avant déduction des coûts et de 3,53 % après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 8 ans, qui correspond à l'échéance maximale du produit, si aucun événement de remboursement anticipé n'a eu lieu.

Le produit est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit, des droits de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touché de façon négative.

Veuillez-vous reporter à la section

« Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : dans des conditions normales de marché, afin de vous permettre de revendre avant la Date d'échéance, le produit sera coté quotidiennement à la Bourse de Paris jusqu'au 5e jour ouvrable avant la Date D'échéance. Dans des conditions exceptionnelles de marché, la revente du produit pourra être temporairement suspendue

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Finance Emissions au 91-93, boulevard Pasteur, CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France
- Envoyer un e-mail à contacts.emissions-ca@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Les données de ce DIC sont au 10/01/2024.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire sur le produit, en particulier le prospectus de base, tout supplément à celui-ci, les Conditions Définitives et d'autres documents d'information relatifs au produit sont publiés sur le site Internet de l'Émetteur : www.amundi-finance-emissions.com, conformément aux dispositions légales applicables. Ces documents sont également disponibles gratuitement auprès d'Amundi Finance Emissions au 91-93, boulevard Pasteur, CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Place de cotation : Paris Stock Exchange: Euronext Paris-www.euronext.com

Le produit n'est en aucun cas sponsorisé, vendu ou promu par un marché boursier, un indice, une bourse de valeurs ou un promoteur d'indice concerné.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

